

INSCRIPTIONS

RENTRÉE 2 020 / 2 021

A partir du lundi 9 mars 2020, la directrice reçoit les parents désirant inscrire leur(s) enfant(s) :

- **Les lundis de 16h30 à 17h30**
- **Les mardis de 16h30 à 18h00**
- **Les jeudis de 8h00 à 17h30**
- **Les vendredis de 16h30 à 18h00**

(ou en dehors de ces créneaux sur rendez-vous)

RAPPELS :

Date limite : 17 avril 2020

Cette rentrée concernera les enfants nés avant le 31/12/2017.

Passage obligatoire en mairie au préalable. (Apporter le livret de famille et un justificatif de domicile en mairie).

Puis inscription à l'école. (Apporter le livret de famille et le carnet de santé à l'école + certificat de radiation si l'enfant est déjà scolarisé dans une autre école).